

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 21 NOVEMBRE 2018 A 17 H 00

Président de séance : GAMARD Philippe

Présents : PAULIN Pascale ; STOLBOWSKY Marie-Josèphe ; CORAILLER Andrée ; PUGET Geneviève ; JANIN Véronique ; THOMAS Hélène ; CAZALET Pierrette ; AURILIO Gislaine ; SALINAS Joséphine ;

Procuration : PESLE Pascale à PAULIN Pascale ;

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe STOLBOWSKY

Monsieur le Président de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 17h12.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 29 octobre 2018.

Arrivée de Pierrette CAZALET et Andrée CORAILLER à 17h16.

1/ AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Monsieur le Président expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre en charge un mois de loyer d'une administrée pour un montant de 411 €.

PRECISE que le versement de cette aide sera fait directement au propriétaire.

Cette dépense sera imputée à l'article 6562 du budget primitif 2018.

Voté à l'unanimité - 11 voix pour.

2/ ORGANISATION DU TÉLÉTHON 2018

Vendredi 7 décembre 2018 Matin : Pierrette CAZALET et Andrée CORAILLER seront présentes sur le marché.

Samedi 8 décembre 2018 : Joséphine SALINAS, Pierrette CAZALET, Ghislaine AURILIO, Andrée CORAILLER et Pascale PAULIN assureront la permanence.

Une réunion est prévue le vendredi 30 novembre 2018 à 18h.

3/ ORGANISATION DU GOÛTER DE NÖEL DES ÉCOLES

Le goûter des écoles est prévu le 20 décembre 2018.

Le principe sera le même que l'année dernière (2017).

Le montant par sachet et par enfant sera d'environ 1,70 €.

Le mercredi 19 décembre à partir de 14h30, Gislaine AURILIO, Andrée CORAILLER, Pierrette CAZALET, Pascale PAULIN et Geneviève PUGET prépareront les sachets de goûter.

4/ ORGANISATION DU GOÛTER DES RETRAITÉS ET COLIS DOUCEUR

Le goûter est prévu le 17 janvier 2019 à 14h.

CONTRAT D'ANIMATION DU GOUTER DES RETRAITES

Monsieur le Président fait part aux membres de la Commission Administrative du C.C.A.S de l'organisation du goûter pour les personnes retraitées qui se déroulera le 17 janvier 2019.

Après examen des propositions d'animation, la Commission Administrative du C.C.A.S **DECIDE :**

de signer le devis de COUP DE CŒUR Animation Chez Mme SAILER Marie 46, Route de Fontvieille – 13280 RAPHELE LES ARLES pour l'animation dansante de cette manifestation, pour un montant de 700 € TTC.

CHARGE son Président des démarches nécessaires à cette réalisation.

Voté à l'unanimité - 11 voix pour.

Pour le goûter des devis vont être demandés.

- A la Louisia (par Joséphine SALINAS)
- Au « Petit Gourmet » (Connaux) (Marie-Josèphe STOLBOWSKY)
- A Augustin Traiteur
- Au « Victoire » (St Victor La Coste) (par Pascale Paulin)

Les devis seront demandés avec et sans boissons.

Le budget global est d'environ 15 € par personne.

Une invitation sera envoyée début décembre.

Pour les colis Douceur

Prévoir 60 colis.

Gislaine AURILIO et Andrée CORAILLER s'en occupent.

La prochaine réunion du CCAS sera le 12 décembre à 17h00.

La séance est levée à 18h35.

Le Président de séance.


Philippe GAMARD

